

BPJEPS animateur mention LTP

Objectifs

Préparer le diplôme BPJEPS animateur mention LTP inscrit au RNCP 2011.

L'animateur exerce en autonomie son activité d'animation, en utilisant un ou des supports techniques dans les champs socio-éducatif et socioculturel et dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité du projet d'activité qui s'inscrit dans le projet de la structure.

Il encadre tout type de public dans une pratique de loisirs

Il encadre des activités de découverte, d'initiation et d'animation

Il participe au fonctionnement de la structure et à la conception d'un projet d'animation

Formation Eligible au CPF : COPAREF Occitanie 146715

A l'issue de la formation, une **attestation de formation** sera délivrée par l'Ecole des Métiers du sport, de l'animation et du tourisme (EMSAT).

Un **diplôme d'Etat** du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale sera délivré au stagiaire ayant satisfait aux épreuves de certifications

Prérequis

Afin de suivre au mieux l'action de formation et d'obtenir la ou les qualifications auxquelles elle prépare, le stagiaire est informé qu'il est nécessaire de posséder, avant l'entrée en formation :

- AFPS ou PSC1
- Le casier judiciaire n°3 vierge
- un certificat médical de non contraindications à la pratique d'actives et à l'encadrement des publics
- une pièce d'identité en cours de validité

Tests d'exigence préalable à l'entrée en formation

- ✓ Vérification des diplômes (BAFA, BAC, CQP périscolaire...)et/ou de l'expérience d'animateur (200 heures minimum validés par une attestation ou un certificat de travail)
- ✓ Dossier de présentation et entretien avec la DRJSCS (avoir au moins 6 mois d'expérience)
 - ✓ *Un dossier récapitulant ses expériences bénévoles et / ou professionnelles en matière d'animation,*
 - ✓ *Une lettre présentant ses motivations pour le métier d'animateur loisirs tous publics.*

Tests de sélection

- ✓ Une épreuve d'expression écrite
- ✓ Une mise en situation pratique
- ✓ Un entretien individuel

Programme détaillé

Les contenus du BPJEPS LTP traiteront de 4 compétences terminales à acquérir

UC1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle	Adapter sa communication aux différents publics Produire des écrits professionnels Promouvoir les projets et actions de la structure
	Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté	Repérer les attentes et les besoins des différents publics Choisir les démarches adaptées en fonction des publics Garantir l'intégrité physique et morale des publics
	Contribuer au fonctionnement d'une structure	Se situer dans la structure Situer la structure dans les différents types d'environnement Participer à la vie de la structure
UC2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE	Concevoir un projet d'animation	Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli Définir les objectifs et les modalités d'évaluation Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
	Conduire un projet d'animation	Planifier les étapes de réalisation Animer en équipe dans le cadre du projet Procéder aux régulations nécessaires
	Evaluer un projet d'animation	Utiliser les outils d'évaluation adaptés Produire un bilan Identifier des perspectives d'évolution
UC3 : CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET DE DIRECTION D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)	Organiser et évaluer les activités	Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique Evaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par l'organisateur
	Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs	Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes Mettre en œuvre une organisation de travail collectif au service de l'accomplissement du projet pédagogique

	Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs	<p>Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant compte des contraintes et ressources contextuelles</p> <p>Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif</p> <p>Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets</p>
--	--	--

<p>UC 4 : MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION DANS LE CHAMP DU « LOISIRS TOUS PUBLICS »</p>	Situer son activité d'animation dans un territoire	<p>Permettre la découverte du territoire dans lequel s'inscrit l'activité</p> <p>Favoriser l'autonomie des publics et faciliter leur interaction avec le territoire</p> <p>Participer à un réseau territorial d'acteurs éducatifs, sociaux ou culturels</p>
	Maîtriser les démarches pédagogiques, les outils et techniques de la mention LTP en référence au projet de la structure	<p>Mettre en œuvre et expliciter les gestes et les postures professionnelles</p> <p>Utiliser les démarches pédagogiques pour permettre la découverte d'activités de loisirs et en particulier l'utilisation des techniques numériques</p> <p>Adapter les outils et les techniques en respectant la sécurité des publics et des tiers</p>
	Conduire des activités d'animation	<p>Mettre en place et créer des situations ayant pour objet la découverte et la pratique d'activités scientifiques, techniques, culturelles, d'expression et d'activités physiques de loisirs</p> <p>Initier et mettre en place des situations d'apprentissages variées et ludiques favorisant la créativité, la prise d'initiative, la participation et la socialisation des publics</p> <p>Mettre en place des progressions pédagogiques permettant d'encadrer des situations éducatives de découvertes collectives et individuelles</p>

Evaluation

Epreuve 1 : UC4

Animation d'une séance préparée préalablement à l'écrit suivie d'un oral. La préparation présentera le champ professionnel (acteurs), la structure, une analyse détaillée du public (psychologie, physiologie), le contexte, la pédagogie utilisée et l'évaluation de la séance. L'oral portera sur un retour détaillé sur la séance puis sur la prise en compte des aspects réglementaires ainsi que sur la justification du choix du support & les connaissances du candidat sur les outils et techniques des différents supports en LTP

Séance : 45 minutes minimum à 60 minutes maximum

Entretien ayant comme support le document écrit et la séance d'animation réalisée, d'une durée de 45 minutes au maximum

Epreuve 2 : UC 3

Le candidat réalise un dossier de 20 pages relatif au bilan des actions mises en œuvre, leur analyse et leur justification pédagogique dans le cadre de la direction d'un séjour de vacances ou d'un accueil de loisirs déclaré de 18 jours minimum

Le bilan fait également apparaître la mise en œuvre et l'évaluation d'une action éducative.

Ce document écrit constitue le support d'un entretien de 30 minutes maximum comprenant 10 minutes maximum de présentation orale par le(la) candidat(e). L'entretien avec les deux évaluateurs porte sur les outils que le(la) candidat(e) a confectionnés et son analyse de pratique d'une fonction de direction d'accueil collectif de mineurs.

Epreuve 3 : UC 1et 2

Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) ou par le directeur de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DJSCS) un document personnel écrit explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités de loisirs tous publics. Le candidat propose un dossier de 20 pages sans les annexes. Ce dossier comportera la description du contexte, le lien avec le public et les objectifs de la structure, l'inscription dans le cadre de l'éducation populaire, le détail de la mise en œuvre et de l'évaluation, les perspectives d'évolution

Lieu de la formation

La formation se déroulera essentiellement sur Saleilles.

Organisation de l'action de formation

La formation est organisée pour un effectif de 15 stagiaires.

L'EMSAT gère les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée, notamment les moyens pédagogiques, techniques, matériels ainsi que la mise en place des épreuves certificatives en lien avec la DRJSCS.